



MATÉRIEL PAR USINE

Hauteur de marche
PBM 71

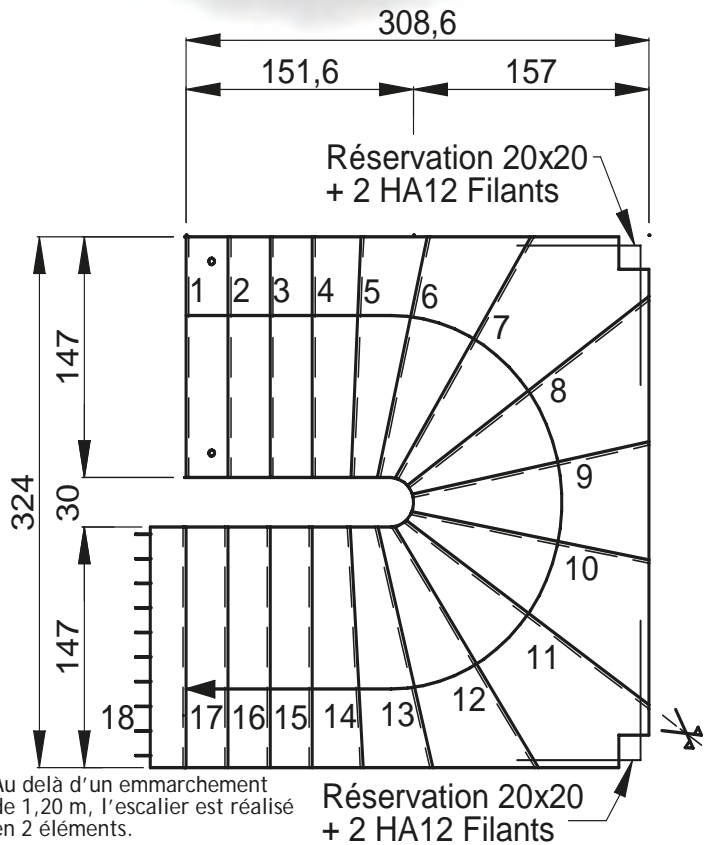
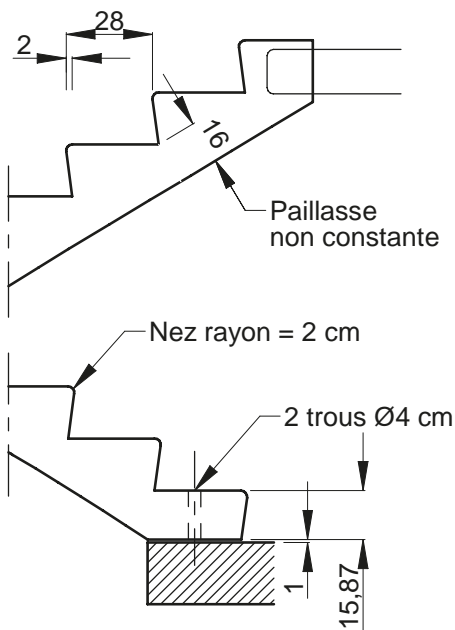
16,87



Cage minimum réglementaire
270 x 271,6

Conforme à la réglementation
PMR 2007

Giron > 28 cm mesuré à 50 cm
du mur extérieur pour passage
minimum de 120 cm (joint compris)



Au delà d'un emmarchement
de 1,20 m, l'escalier est réalisé
en 2 éléments.

Réservation 20x20
+ 2 HA12 Filants

NOTA : les cotes indiquées sont les cotes de moule maxi.
Un joint de 2 cm en périphérie de l'escalier est conseillé.